

Un numéro un peu particulier, dense en informations, qui retrace ce qui a pu être dit lors de la séance des vœux. Hors de toute position posturale ou partisane, l'équipe en place montre son dynamisme pour que Mens soit tourné vers l'avenir et réponde aux exigences obligatoires de transition, de solidarité et de bien vivre ensemble.

Je réitère ici mes remerciements à l'équipe municipale, dynamique et motivée comme au premier jour. Je rends également un hommage appuyé à tous les employés de la commune qui par leur disponibilité, leur compétence et leur sens du service public rendent possible ces défis du quotidien et du futur.

L'organigramme de la mairie évolue, avec la prise de poste d'AMANDINE BOUTTIN-DELUS, comme responsable administrative et financière de la collectivité, et de HÉLÈNE BOUZID en lieu et place de cheffe de projet *Petites villes de demain*.

Mens bouge en ce début d'année :

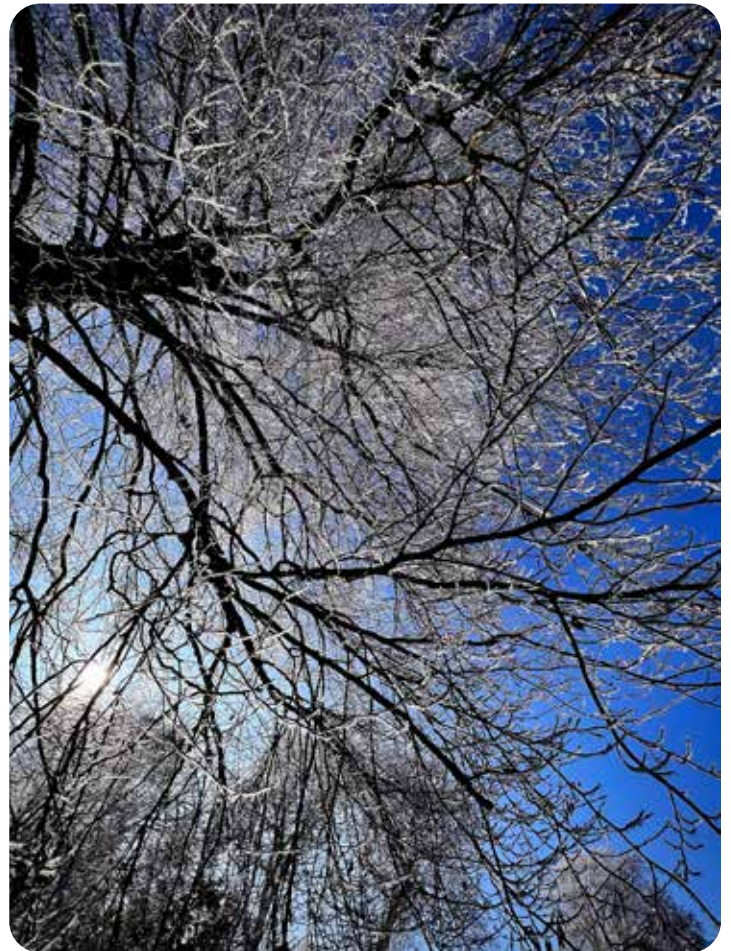
Les travaux de la rue des Alpagnes ont démarré et vont s'étaler toute l'année. Certes, cela va engendrer de la gêne au quotidien : il va nous falloir faire preuve d'un peu de tolérance car ils sont ô combien utiles pour la rénovation de tous les réseaux secs et humides et pour un aménagement de surface plus sécuritaire pour tous les types de déplacements dans ce secteur.

La plupart des professionnels de santé du bassin de vie mensois viennent de prendre possession de leur nouvel outil de travail, la maison de santé du pays mensois. Ils vous y accueillent depuis le 5 février 2024. Cet équipement a été construit sous maîtrise d'œuvre de la Communauté de communes en partenariat avec la commune. Son coût est financé à 80% par les différentes aides de droit communs (Département, Région, État) ; les 20% restant font l'objet d'un prêt dont les annuités sont couvertes par le loyer des professionnels de santé. Il ne pèse donc pas sur les finances de la Communauté de communes ou de la commune.

Enedis via Citeos finit l'enfouissement de ses lignes à haute tension et la fibre optique déroule ses derniers points de distribution dans Mens.

De très nombreuses choses sont en cours de réflexion ou de réalisation ; je vous laisse le découvrir au fil de ce numéro.

Je remercie également toute l'équipe de conception du TUM qui relève la gageure d'un numéro mensuel et que nous avons particulièrement mis à l'épreuve pour ce mois de février.



Branchages cheminant du côté des philosophes. © Pierre-Olivier

02	INFOS MUNICIPALES
12	VIE DU VILLAGE
15	COIN DES ASSOCIATIONS
18	EXPRESSION DE LA MINORITÉ
19	COURRIER DES LECTEURS
20	ÉTAT CIVIL ET PORTRAIT





BILAN 2023 - PERSPECTIVES 2024

CCAS - VIE QUOTIDIENNE

Ces deux commissions ont travaillé à nouveau sans relâche, en 2023.
Un travail d'équipe et une belle dynamique entre élus et habitants qui ont permis de réaliser de nombreux projets. Un grand merci à toutes et tous pour ce travail.

Le CCAS poursuit son soutien pour les jeunes au même titre que les personnes âgées et continue à travailler avec les associations locales. Il prolonge son travail dans une logique de partenariat et d'ouverture de ses actions à tous les habitants de la commune.

⇒ Des bons d'achat « livres » ont été offerts aux enfants de l'école primaire au mois de juin et les jeunes moins de 17 ans ont pu bénéficier, cette année encore, de tickets d'entrée pour les spectacles du « Festistreet » au mois d'août. Ces actions seront renouvelées en 2024.

⇒ 165 de nos aînés, âgés de 75 ans et plus, ont bénéficié d'un colis confectionné avec des produits du « Petit Marché » et des chocolats de la pâtisserie « La Bouffette » au mois de décembre. 90 autres ont choisi de participer au repas préparé par l'Alezan et animé à la journée par M^{me} Perline Alborghetti comme l'an dernier, le 13 janvier 2024.

⇒ Des aides financières ont été attribuées, la voiture Citiz a été sollicitée afin de permettre à des personnes de se rendre à des rendez-vous médicaux ou autres. Des demandes de logements d'urgence ont également été sollicitées.

⇒ Les logements communaux : la commune reste à l'écoute des locataires. Les travaux urgents sur la sécurité vont démarrer et quelques petits travaux ont été réalisés (changement de certaines kitchenettes, chauffe-eau...). Un appartement qui a été libéré va être rénové dans l'année.

La commission Vie Quotidienne a reconduit des actions réalisées les années précédentes.

⇒ Le cadre de vie

- ◆ Le fleurissement du village a été restreint à cause de la sécheresse que nous avons vécue l'été 2022. Un travail sur les choix des végétaux a été réalisé par des membres de la commission afin d'adapter au mieux ce fleurissement et éviter trop d'arrosage.
- ◆ Les membres de la commission ont réalisé de belles décorations lors des fêtes de fin d'année.
- ◆ De nouveaux bancs et tables de pique-nique ont été installés à l'étang de pêche en partenariat avec l'association de pêche, ainsi que la plantation de nouveaux arbres offert par le CORAT (cf TUM de décembre).

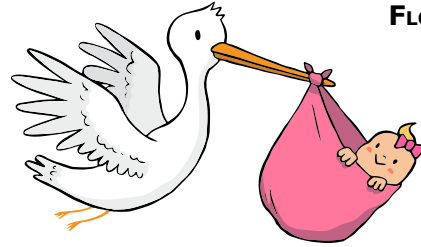


→ La solidarité

- ◆ Une marche a été organisée par la commission avec l'aide financière du CCAS en octobre. Cette action a été renouvelée en 2023 toujours en partenariat avec l'association « Rose Altitude » qui soutient les femmes atteintes du cancer féminin sur les secteurs du Trièves et de la Matheysine. Elle œuvre également pour la prévention, le dépistage et la recherche dans la lutte de ces cancers. Un succès cette année avec la participation d'une cinquantaine de personnes et 413 € de bénéfices remis à l'association « Rose Altitude ».
- ◆ L'organisation du Téléthon en partenariat avec l'association Rochassac a permis de récolter 2433,17 € (ventes, dons, bénéfice du loto du club Bel-Âge) remis à l'AMF. (cf TUM de décembre).

La commune a accueilli en 2023 14 nouveaux-nés. Des cadeaux ont déjà été distribués (peluches, livres), d'autres sont à venir. Nous leur souhaitons la bienvenue !

FLORENCE LORENZI



URBANISME : UNE 2^E MOITIÉ DE MANDAT DE CONCRÉTISATION

Ces projets doivent beaucoup à la participation des habitants dans les commissions concernées. En vous adressant au secrétariat, rejoignez la dynamique des commissions ou groupes de travail : PLU, aménagement du bourg, logement, mobilités, Pré Colombon, silo ! Vous êtes bienvenu(e)s !

DOSSIERS D'URBANISME : UNE DYNAMIQUE FORTE DE RÉNOVATION

En 2023, 105 Déclarations Pré-alables, Permis de Construire ou Permis d'Aménager ont été instruits ou sont en cours d'instruction (93 en 2022, 120 en 2021). La politique d'accompagnement par la mairie et/ou par l'architecte conseil porte ses fruits, le pourcentage de refus continue de baisser (16 % contre 19 en 2022 et 32 en 2021). Les refus concernent essentiellement des porteurs de projet non accompagnés, les dossiers remaniés étant ensuite validés. À noter une croissance encore plus importante des projets individuels de panneaux solaires.

Le dialogue mairie/Architecte des Bâtiments de France permet d'exploiter les marges de manœuvre du règlement du Site Patrimonial Remarquable (SPR) en faveur des porteurs de projet, quand le bon sens et la qualité architecturale sont au rendez-vous.

Le nouveau nuancier est opérationnel. Il est consultable en mairie.

Lors des ventes de bâtiments, des attestations de conformité sont nécessaires. Pour cela, il est obligatoire de déposer en mairie la déclaration d'achèvement et de

conformité de travaux dès que votre projet aboutit.

Des recommandations de la mairie sur la récupération des eaux de pluie et sur la construction de piscine individuelle visent à sensibiliser sur la nécessaire sobriété en eau.

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) ET DU RÈGLEMENT DU SPR : ÇA ÉVOLUE !

Le règlement du Site Patrimonial Remarquable a été établi par nos prédécesseurs. La majorité actuelle va le faire évoluer avant la fin du mandat, par une révision pour davantage de souplesse et des règles plus compatibles avec la transition écologique, tout en sensibilisant aux valeurs patrimoniales et en rédigeant des documents d'accompagnement accessibles.

Les habitants seront consultés en 2024 sur les règles actuelles et leur évolution, ainsi que sur les objectifs du nouveau PLU, dont la révision a démarré, pour :

- ⇒ justifier et intégrer l'évolution des règles patrimoniales,
- ⇒ intégrer là aussi l'accentuation de la transition écologique et de la sobriété énergétique,
- ⇒ anticiper le zéro artificialisation nette (sobriété foncière),
- ⇒ densifier et diversifier l'habitat (participatif, inclusif, léger, voir article PVD),

ANCIEN SILO : UN PREMIER AMÉNAGEMENT EN 2024

En 2024, des travaux auront lieu pour rendre le site plus agréable. Une synthèse de la concertation très active en 2023 sera réalisée et proposée à des étudiants en urbanisme et architecture afin de bénéficier de leur regard extérieur. Cela nous permettra de rédiger un cahier des charges pour l'aménagement de la parcelle.



DES PROJETS PAYSAGERS

- ⇒ Réaménagement de la place de la mairie et de la place Tannon Bonnet avec, devant la mairie et devant le futur Tiers lieu, des parvis associés à une désimperméabilisation-végétalisation des sols.
- ⇒ Végétalisation des pieds de façade surchauffés l'été
- ⇒ l'intégration paysagère des Terres du ruisseau va démarrer.

- ⇒ renforcer la politique du logement,
- ⇒ modifier l'OAP (zoom du PLU) Pré Colombon avant son aménagement pour y inclure les objectifs précédents,
- ⇒ apaiser les mobilités et le stationnement,
- ⇒ renforcer la dynamique agricole, commerciale et artisanale,
- ⇒ mieux maîtriser la ressource en eau et l'assainissement...

Cette révision communale sera précieuse pour un futur PLUI (intercommunal).

L'OPAH RU, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouveau Urbain, et les animations sur l'habitat de demain à Mens : voir page 11. *Complémentarité entre le centre bourg et le Pré Colombon (bureau d'étude d'aménagement opérationnel embauché en 2024).*

CLAUDE DIDIER



ANIMATIONS - FESTIVITÉS - SPORT : UN VILLAGE VIVANT !

2023 a vu de nombreuses animations se dérouler tout au long de l'année grâce au dynamisme des nombreuses associations du territoire. Animations traditionnelles comme le 14 Juillet et sa traditionnelle retraite aux flambeaux et fête du bourras en août.

Des festivités organisées par la commission animation depuis 3 ans telles que **la fête du four à Menglas, la fête de la musique, la recherche du Père-Noël** font maintenant partie des dates incontournables du calendrier des animations. J'en profite pour remercier les membres de la commission pour leur disponibilité, leur implication et leur force de propositions. 2024 sera encore une année riche en fêtes puisque nous réfléchissons déjà à une nouvelle journée d'animations.

let en partenariat avec plusieurs associations du territoire et de Grenoble : une belle réussite avec un public nombreux et varié, des échanges très intéressants. Pour 2024, nous travaillons sur une formule plus allégée sur 2 ou 3 jours.



De nouvelles fêtes sont apparues.

- ⇒ **La fête de la transhumance** avec l'implication des élèves des écoles suivie de **la fête de la laine** avec l'aide de la Communauté de communes.
- ⇒ **La fête de l'élevage** a aussi vu le jour. Les communes d'Avignonet, Le Percy et Tréminis ainsi que Saint-Jean d'Hérans (pour 2024) ont été invitées puisqu'elles sont inscrites à Capitale Champêtre de la Culture, comme l'a fait Mens pour 2023 sur le thème de l'alimentation.
- ⇒ **Une semaine de la culture africaine sur le thème de l'accueil** a été organisée au mois de juillet

⇒ **Divers festivals ont été organisés par les associations, les rencontres sportives, les foires et marchés nocturnes, les expositions de peinture, photos** aussi bien en intérieur qu'en extérieur. Je vous informe qu'un nouveau lieu d'exposition s'est ouvert dans les locaux de la Tréseau.

⇒ **La piscine :** des améliorations plus ou moins visibles ont été apportées. En effet, les ombrières ont connu un bel accueil cet été. Depuis, 2 supplémentaires ont été réalisées par les services techniques que je remercie. Des travaux de peinture, le changement du liner d'un bassin et des travaux dans le local technique ont également pu être réalisés. En 2024, nous continuerons **les travaux pour un accueil du public encore amélioré.**

⇒ **Le stade et le local de la buvette :** une extension va être réalisée cette année. Un travail préalable de concertation avec le Football Club Sud Isère avait été programmé en amont.



Toujours dans le domaine sportif, une première réunion avec des associations a eu lieu pour faire un état des lieux, relever les besoins et réfléchir à la réalisation d'un équipement sportif : Où ? Surface etc... À suivre donc.

⇒ Mens reste un village attractif en tant que **village étape ou arrivée pour des raids d'entreprises ou de grandes écoles**. Nous avons accueilli 2 raids comme l'année précédente.

Je tiens à remercier toutes les associations pour leur dynamisme et qui œuvrent pour que Mens soit un village vivant. Les échanges et partenariat mis en place sont importants et indispensables.

À la vue des festivités déjà connues à ce jour, je suis certaine que 2024 sera encore une année remplie de partages et d'échanges conviviaux entre tous.

FRANÇOISE STREIT

ÉCONOMIE - TOURISME

COMMERCES

Une étude a été réalisée par l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG) concernant l'attractivité commerciale dans le cadre de l'Opération de Revitalisation de Territoire sur Mens. Cette étude fera l'objet début 2024 d'une restitution auprès des commerçants de la commune, pour un « appui à la Stratégie de redynamisation commerciale » à travers les constats, analyses et projections possibles.

La municipalité a accompagné le gérant de « Roues libres » dans le centre village, autour de son projet en lien avec les mobilités douces.

Nous avons également eu plusieurs échanges avec les porteurs de projet d'un magasin de producteurs sur Mens, qui pourrait voir le jour en 2024.

TIERS LIEU

Un travail important a été réalisé sur une étude de faisabilité pour le projet de Tiers lieu en partenariat avec la Communauté de communes (services économie et médiathèque), différents services du département, l'Espace public numérique et la commune.

L'accompagnement du projet par le bureau d'études « Les

Echelles » a permis de définir la faisabilité technique. Un rapport de restitution clôt la première étape du projet.

Il a conduit également à la mise en place d'un espace de travail partagé transitoire et expérimental. Actuellement cet espace fonctionne, dénommé La T'Réseau, il permet de faire vivre ce bâtiment et de répondre aux besoins identifiés dans la pré étude de la CDCT. Vous pouvez toujours venir dire bonjour à Charlotte qui est à l'accueil !



En 2024, nous relançons le comité de pilotage pour aboutir à la définition des cahiers des charges et de la gouvernance. Suivront ensuite les appels d'offres et la réalisation des travaux avec une ambition d'une ouverture en 2026.

CAMPING

Le camping municipal a été mis en gérance en avril 2023 avec signature d'une AOT (Autorisation Occupation Temporaire). Suite au bilan réalisé avec le nouveau gérant, il a été convenu de poursuivre notre collaboration.

DES NOUVELLES DE L'AUBERGE!

Depuis fin décembre, nous sommes en relation avec un jeune couple trentenaire porteur d'un projet de reprise de l'activité à l'auberge de Mens.

Ils connaissent Mens avec des parents qui habitent dans le Trièves. Ils ont plusieurs années d'expérience dans l'accueil et la restauration et ils proposent un projet novateur au plus proche de la vie mensoise.

Actuellement sous contrat ailleurs jusqu'à mi-avril, ils ouvriront l'auberge courant juin.

Dans l'immédiat, nous avons autorisé un autre jeune couple à utiliser la cuisine de l'auberge pour maintenir leur activité de bouche le temps des travaux de leur laboratoire traiteur.

Pour rappel, le tiers lieu devra desservir le bassin de vie Mensois, prioriser l'intérêt général et venir en complémentarité des autres structures installées. Il accueillera la médiathèque, le fonds documentaire, un pôle tourisme/mobilités, un espace de travail partagé, un pôle numérique et des salles et espaces mutualisés.

**POINT D'INFORMATION
TOURISTIQUE**

Dans le cadre de la reprise de l'accueil touristique par la commune et la mise en place d'un Point d'Information Touristique, en concertation avec les services de la CCT, nous nous donnons une année de plus pour effectuer ce transfert. L'organisation restera donc la même en 2024.

Ceci permettra de construire un groupe autour de **l'accueil touristique** et envisager des expérimentations **d'animations en partenariat avec Trièves action tourisme.**

Par ailleurs, le Parc Naturel Régional du Vercors, renouvelle sa charte en 2024 pour 15 ans, la commune de Mens est pour le moment désignée comme « associée », nous aurons l'opportunité de candidater pour être ville porte du PNRV.



PARCOURS ET PROMENADES

Le travail important réalisé par les habitants bénévoles, autour des parcours de promenade et du parcours patrimonial, arrive dans sa phase finale. Les panneaux indicateurs pour les promenades sont installés, et les maquettes pour le parcours patrimonial sont décrites.

D'ici l'été 2024, les installations dans le village seront finalisées et il faudra réaliser les documents de communication et renseigner le site internet de la mairie.

Une belle concrétisation pour toutes les personnes ayant participé à ces projets.

Une réunion de travail aura lieu le jeudi 08 février à 9h30 à la mairie sur l'entretien des sentiers. Si cela vous intéresse d'intégrer le groupe d'habitants vous êtes les bienvenus.



ZA DES APPREAUX

Après une consultation de 2 bureaux d'étude (public et privé), le projet de la zone artisanale des Appreaux s'avère plus difficile que prévu.

Nous allons poursuivre des réflexions rapprochées avec les propriétaires et les porteurs de projet pour étudier quelles solutions seraient possibles.



AGRICULTURE - ALIMENTATION - FORÊT

AGRICULTURE

Mise en valeur de notre agriculture à travers la quinzaine du pastoralisme, animations autour de la transhumance et de la Fête de la laine. Dans le cadre du projet Capitale champêtre, porté par la Communauté de communes, organisation de la Fête de l'élevage lors de la foire d'automne.

ALIMENTATION

Mise en œuvre du projet autour de l'alimentation en lien avec l'Agence Nationale de santé (ARS) :

⇒ Contractualisation avec l'entreprise à but d'emploi Pep's Trièves de la convention pour utilisation de la cuisine des Sagnes et de la convention de prestation sur les actions dirigées vers l'éducation, l'environnement et la santé. 1700 heures ont été consacrées à cette thématique en 2023 à travers diverses actions sur l'autoproduction, l'anti gaspillage, le glanage et les transformations alimentaires, la déshydratation, animation et préparation des repas...

En 2024, poursuite des actions engagées avec 2 thèmes phares : lancement d'une cantine solidaire et animations autour des jardins partagés.

⇒ Organisation d'une réunion publique en partenariat avec le Conseil national de l'alimentation sur le thème « Comment mieux savoir, comment éviter les intoxications alimentaires ».

FORÊT

⇒ Présentation par l'ONF des actions à mettre en œuvre pour les prochaines années concernant la forêt communale acquise en 2023.

⇒ Lancement de la réflexion en 2024 du plan d'aménagement qui validera pour les 20 ans qui viennent le contenu de la gestion de **cette forêt**.

⇒ Lancement du projet « un lieu d'accueil en forêt communale de Mens »,

Après une repérage des parcelles et plusieurs rencontres, une convention sera signée en 2024 en partenariat avec l'association d'éducation par la nature : *En Nature Simon.e !*, l'ONF, l'ACCA et la commune.

GILLES BARBE



MOBILITÉS : ON AVANCE !



L'entrée Est (rue des Alpagnes) sera aménagée en 2024. Les autres entrées de bourg ont besoin de dispositifs de sécurisation, en attendant des aménagements en dur. Un projet artistique avec les habitants sur cette sécurisation

devrait démarrer en 2024. La signalétique d'une nouvelle zone de rencontre au centre historique, avec des rues piétonnes, sera posée. Les cheminements piétons dans la rue du docteur Sénebier seront étudiés. L'abri à vélos pour les habitants du centre bourg en manque de place ouvre et de nouveaux range-vélos seront installés.

Une dynamique se met en place à la Communauté de communes du Trièves (CCT) : délégations de la Région à la CCT pour des mobilités, obtention de moyens financiers par appels à projet. Mens sera un pôle important de cette dynamique communautaire :

autopartage, covoiturage, autostop organisé, navette vers les gares, voire transport à la demande, vélos à assistance électrique.

Le point mobilités du futur Tiers lieu confortera cet élan. Pourquoi pas à nouveau une fête du vélo à Mens en 2024 ?

CLAUDE DIDIER



ÉNERGIE

Sur les installations d'éclairage public, nous avons positionné de nouvelles horloges afin de gérer au mieux l'extinction nocturne, lancé la rénovation d'une tranche 1 des installations afin de respecter la réglementation et permettre une meilleure sobriété énergétique (remplacement de luminaires obsolètes, mise en place de leds et abaissement de luminosité).



Deux autres tranches de rénovation sont prévues en 2024 et 2025.

Dans le cadre du développement du recours aux énergies renouvelables, la pose de panneaux photovoltaïques a été réalisée sur le toit du bâtiment technique communal en collaboration avec les Centrales villageoises.

L'identification d'autres sites sera à l'étude en 2024, pour une réalisation potentielle en 2025 et 2026. Il sera tenu compte des « zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables » (ZAE nR), dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme.

Réalisation des études et cahiers des charges pour l'opération de rénovation énergétique des bâtiments de la mairie et « Un lieu sur Terre ». Les travaux seront engagés en 2024. Les bâtiments des Sagnes et du futur Tiers-lieu devraient suivre.

Une réflexion est engagée sur les installations de la piscine et du camping afin d'identifier des scénarios de réduction des coûts énergétiques.

Travaux de modification des lignes HT par ENEDIS (route de la Mure, boulevard Édouard Arnaud, rue du Breuil, bas de la rue Louis Rippert et rue du Menil).

Le haut de la rue Louis Rippert sera concerné pour 2024.

GILLES BARBE

EAU

Depuis 2023 une commission eau assure le suivi des actions et des projets engagés :

⇒ **SÉCURISATION DES RESSOURCES EN EAU POTABLE AVEC :**

- ◆ un travail sur la protection des captages

◆ 3 appels à projets :

- Recherche de nouvelles ressources avec l'aide d'un hydro technicien ;
- Identifier des interconnexions des réseaux ;
- Déplacer la prise du Verdier rudimentaire .



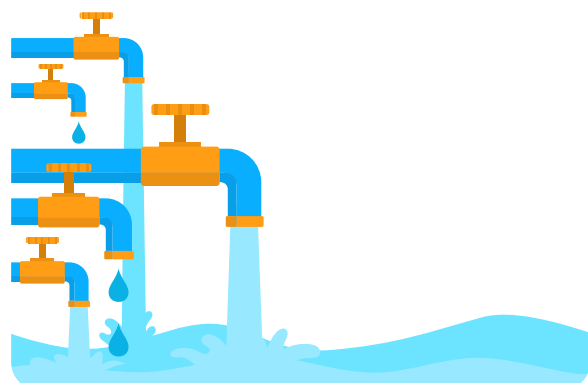
⇒ **ÉCONOMISER L'EAU POTABLE :**

- ◆ en poursuivant la mise à disposition de la source de Tolondet aux agriculteurs et en recherchant d'autres possibilités.
- ◆ en engageant une communication et sensibilisation, notamment à travers les articles du TUM ou des réunions publiques. En partageant des expériences sur les gestes d'économie de l'eau.
- ◆ comme chaque année, un effort est mené pour repérer et réparer les fuites sur la quarantaine de kilomètres du réseau d'eau ;

⇒ **LUTTE CONTRE L'INCENDIE :** notamment une première implantation d'une bache à eau sur le hameau de Boiras a été réalisée ; il s'agit d'un stockage souple d'un volume de 200 m³.

Une autre réserve est prévue à Milmaze et sera installée courant 2024.

GILLES BARBE & GÉRARD CHEVALLY



TRAVAUX, VOIRIE

VOIRIE

Un certain nombre de travaux d'entretien des routes ont été réalisés en 2023 :



- ⇒ route menant du carrefour Pouillane/St Genis au hameau du Ser Clapi, avec pose d'enrobé (sur la portion ombragée) ou de bi-couche, en prolongement des travaux démarrés en 2022 ;
- ⇒ route de la colonie de Foreyre au hameau ;
- ⇒ la route du Verdier à Kraken a été refaite (stabilisée), ainsi que le fossé ;
- ⇒ le chemin des Marais a été consolidé et stabilisé afin de permettre le passage des véhicules (tracteurs notamment) ;
- ⇒ début 2024, les travaux de la rue des Alpagnes ont démarré.

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Renforcement des réseaux à l'intérieur du bourg, travaux réalisés par Enedis :

- ⇒ renforcement du réseau entre le transformateur de la rue Coudée et celui de la rue du Mesnil ;
- ⇒ renforcement du réseau entre le transformateur de la rue Sous la Tour et les terres du ruisseau.

Je tiens à remercier l'équipe technique pour sa réactivité chaque fois que nous avons besoin d'elle.

GÉRARD CHEVALLY



CIMETIÈRE

Concernant le cimetière, notre travail, aidé par les services techniques et administratifs de la Mairie, a été de le tenir en état (tonte et désherbage fréquents), de suivre le tri des déchets, de cibler les concessions à renouveler, abandonnées, ou peu entretenues, pour reprise si nécessaire.

De faire en sorte que chacun puisse venir sereinement dans ce lieu propre au recueillement. Récemment 2 érables ont été plantés, comme souhaité par certains habitants.

Pour 2024, nous continuerons notre action au plus près des dossiers relevant de cette délégation.



SIGNALÉTIQUE / STATIONNEMENT

La signalétique faite au sol a été renouvelée cet été. De nouveaux passages piétons ont été créés, un cheminement pour les piétons le long de la rue du Dauphiné est fait, de même que sur le trottoir du Breuil, où un traçage au sol délimite l'espace piétons et l'emplacement des terrasses.

De ce fait les vélos, poussettes ou terrasses des bars peuvent ainsi être mis entre les barrières et le trottoir, sans gêner la circulation des piétons, des poussettes, et des personnes à mobilité réduite.

Un nouveau parking a été tracé sur l'un des anciens court de tennis, abimé et peu utilisé ce qui, d'après les différents retours de la population, est bien utile notamment le samedi matin pour le marché.

MARC DOLCI



ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024

En janvier, nous venons de reprendre les réunions budgétaires afin d'être prêts fin mars pour voter le budget. Nous ne possédons pas encore les résultats 2023 mais la tendance globale est « des dépenses inférieures à ce que nous avons budgété ». Mais soyons vigilants, un gros chantier comme celui de la rue des Alpagnes est décalé sur 2024 et donc les dépenses aussi.

Comme pour chacun et chacune d'entre nous, nous pouvons parler de « pouvoir d'achat » pour les collectivités. Cela correspond à ce que nous appelons, en termes de comptabilité publique, la capacité d'autofinancement, ce que la commune peut financer en investissement après avoir couvert toutes ses dépenses obligatoires. Celles-ci sont les dépenses générales (énergie, contrats de maintenance, entretien matériel, masse salariale, intérêt des emprunts en cours...).

En 2023, nous avons fait faire une analyse des finances de la commune par la Direction générale des finances publiques. Nous avons une comptabilité saine et un taux d'endettement faible.

Le rôle d'une collectivité n'est pas de thésauriser mais de dépenser à bon escient. Nos revenus sont principalement les dotations de l'Etat. Avec une inflation de 4,3% en 2023, nous allons percevoir en 2024, une dotation augmentée à priori de 1%. Cela veut dire que petit à petit les capacités d'investissement vont décroître sauf si nous sommes

capables de baisser les dépenses de fonctionnement. L'inflation nous ramène à une dure réalité et la masse salariale suit aussi les augmentations obligatoires des salaires.



Le changement climatique doit nous amener à de réelles baisses de nos dépenses d'énergie. Nous l'avons fait sur l'éclairage public, nous allons le faire par des grands travaux sur les bâtiments publics.

Les arbitrages financiers restent donc complexes. Et le changement climatique doit impérativement orienter le débat local. La commune est labellisée *Petites villes de Demain*. Ce programme renforce ses moyens en particulier dans le domaine de la transition écologique. La commune bénéficie ainsi d'un poste financé d'une personne totalement disponible pour la construction de projets et la recherche de financements. C'est le cas notamment de l'Opération Programmée de l'Habitat en cours, ou du projet de Tiers Lieu.



L'équipe municipale aura à cœur jusqu'à la fin du mandat de « profiter » de ces subventions spécifiques.

DOMINIQUE GAVILLON

COMMUNICATION

Cette année 2023, pour les informations municipales, nous nous sommes tenus au plus près des événements et animations de la commune, afin que la mise à jour du site de la Mairie, soit faite en temps réel.

Vous trouverez entre autres choses, sur le site les informations à jour nécessaires pour les associations, la liste des commissions avec les élus référents, la liste des hébergements nouvellement créée, ainsi que les informations et tarifs de l'espace de travail partagé (la T'réseau). Nous nous attachons à ce que le TUM soit visible sur le site dès que la distribution commence.

MARC DOLCI





RÉNOVEZ VOTRE HABITAT

7
Phase opérationnelle et début des premières actions

Aide à la rénovation des logements - Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU)

L'OPAH mise en œuvre à l'initiative de la commune de Mens dans le cadre du programme *Petites Villes de Demain* est aujourd'hui lancée concrètement (permanences, conseils, visites techniques) et déjà plusieurs propriétaires ont déposé ou vont déposer des dossiers ! C'est l'association SOLIHA qui a été choisie pour mettre en œuvre ce dispositif.

Statut des demandes d'accompagnements : état des demandes et des contacts en logements :

SOLIHA débute aussi un travail **pour identifier les logements vacants (totalement inoccupés)** sur la commune et la raison de ces vacances. Le but étant de remettre des logements sur le marché.

Vous souhaitez profiter d'un accompagnement gratuit tout au long de votre projet (évaluation, conseils techniques, financiers et juridiques, etc), pour monter votre dossier de demande d'aides ?

Un numéro vert est proposé pour prendre RDV avec Soliha : 0800 741 276

Les permanences se tiendront chaque 2^e et 4^e mardi du mois, de 10h à 12h.

Lieu : salle de réunion de La T'résseau (RDC de l'ancienne Trésorerie Publique), place de la Mairie

RENDEZ-VOUS PVD : LES PERMANENCES DE FÉVRIER : 13 ET 27, SUR RENDEZ-VOUS AU 04 76 34 80 73

LA COMMUNE DE MENS VOUS ACCOMPAGNE POUR AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT !

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain

OPAH-RU 2023-2028

- ÉCONOMIES D'ÉNERGIES ÉNERGIES RENOUVELABLES
- ADAPTATION ACCESSIBILITÉ
- RÉHABILITATION TRAVAUX LOURDS

ACCOMPAGNEMENT PAR L'ASSOCIATION: **SOLIHA** SOLIDAIRES POUR L'HABITAT ISÈRE SAVOIE

Permanences sur RDV :
MENS - La T'résseau, place de la Mairie
 RDC de l'ancienne trésorerie publique
 2^eème et 4^eème mardi du mois (10h-12h)

POUR PLUS D'INFORMATIONS :
 Numéro vert : 0 800 111 237 / www.iseresavoie.soliha.fr

HABITER MENS DEMAIN

Comme annoncé en 2023, la commune a été retenue dans le cadre d'un double appel à projet et appel à manifestation d'intérêt sur la thématique de l'habitat partagé et inclusif.

L'habitat participatif ou partagé est économe en foncier, avec un rôle et une implication importante des futurs habitants dans la définition des logements et de possibles communs (salle commune, chambre d'amis, buanderie, atelier, jardin, verger ...). Développer l'habitat inclusif permet le maintien en autonomie des personnes de plus de 65 ans ou des personnes porteuses de handicap dans leur logement proche des services du centre-bourg.

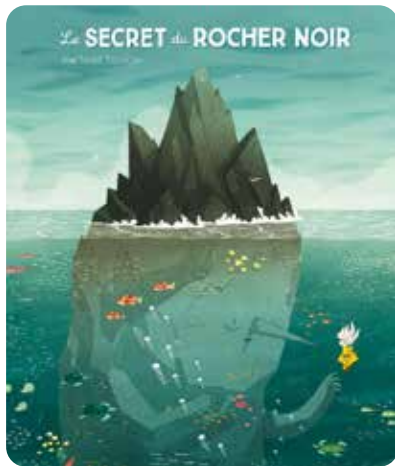


Avec l'accompagnement et l'animation des HABIILES (Habitats Isérois Libres et Solidaires), une série de trois ateliers, ouverts à tous les habitants, est proposée pour mener la réflexion et construire un projet cadre autour de cette thématique, dans le centre bourg de Mens ou dans l'espace à aménager du Pré Colombon. Un premier atelier a eu lieu le 12 septembre 2023 sur les nouveaux modes d'habiter et pour recueillir les attentes des 25 participants.

Le deuxième atelier a eu lieu le 9 janvier sur « Habiter à Mens ». L'animation a été un succès car 35 personnes se sont déplacées et les échanges ont permis, sur la base d'un état des lieux partagés, de définir les enjeux prioritaires à travers des scénari de l'habitat de demain à Mens. Des types de logements mais aussi la vie sociale autour.

Le 3^e atelier aura lieu le 12 mars sur « Vivre et Vieillir à Mens » où sera posée une première version du « projet cadre », en confrontant les désirs à la réalité.

UNE SUGGESTION DE LECTURE PAR LA COMMISSION ÉGALITÉ DE GENRE



Chaque mois, la commission souhaite proposer une lecture jeunesse autour de l'égalité de genre. Un ouvrage à partager pour faire avancer, ensemble, nos représentations du genre !

CE MOIS-CI, UN ALBUM À PARTIR DE 5 ANS

Titre : Le secret du Rocher Noir

Illustration et histoire : Joe Todd-Stanton

Éditions : L'école des loisirs

Sortie : 2018

Erine est curieuse et courageuse, et tous les matins, elle essaye d'embarquer sur le bateau de pêche de sa maman. Tous les matins, elle est repoussée, car le mystérieux Rocher Noir rendrait les eaux trop menaçantes...

Mais, ce matin, elle arrive à se cacher sur le bateau, et prend la mer. Malheureusement le brouillard s'installe...et elle tombe à l'eau ! Dans sa chute, elle va rencontrer ce fameux rocher...et tout son écosystème. Grâce à son aventure, les pêcheurs, et les pêcheuses seront un peu plus relié-es à cette vie sous-marine inconnue pourtant sensible et précieuse.

Derrière un message de tolérance et de dépassement des préjugés, l'album bouscule discrètement la normalité en mettant en scène une mère marine-pêcheuse et une famille mono-parentale... La lecture du Secret du Rocher Noir, permet ainsi d'élargir la « normalité » des petit-es et de les guider sur la voie d'un monde plus égalitaire.

LA COMMISSION ÉGALITÉ DE GENRE

EXPO PHOTO

Réparties entre la mairie de Mens et la T'Réseau (espace coworking), cinq séries photographiques de Pierre-Olivier sont en exposition permanente jusqu'au mois d'avril 2024.

Oh Mazette, Comédie, les Zailées, À Mains Nues, Végétales y sont présentées en grand format. Visite en matinée en fonction des horaires d'ouverture des deux lieux.

Entrée gratuite

PERMANENCE « HABITAT&ÉNERGIE »

La permanence « Habitat&Énergie » ouvre ses portes **tous les lundis après-midi de 14h à 20h**, à la « T'réseau » à Mens, portée pour son lancement par l'association Kerlea en lien avec Trièves Transition Ecologie : un espace pour vous accompagner dans vos projets d'habitat et de rénovation énergétique dans le Trièves.

Rendez-vous sur réservation.

Plus d'informations sur kerlea.org ou / yvan.bidalot@kerlea.org / tél : 06 87 42 59 49



UNE CANTINE POPULAIRE OUVRE SES PORTES À MENS

Pep's Trièves lance une expérimentation de cantine hebdomadaire ouverte aux triévois en situation de précarité et d'isolement. Ceci depuis le mardi 23 janvier.

Le principe est de proposer un repas équilibré tous les mardis midi dans la salle des Sagnes de Mens pour 3,50 € (tarif minimum). Au menu : un plat-un dessert ou une entrée-un plat.

Le projet est financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les communes de Mens et Châtel-en-Trièves. Ses objectifs sont triples : offrir un temps d'échange et de partage aux personnes isolées, sensibiliser aux produits frais, locaux et de saison, et favoriser l'implication des professionnels de l'alimentation, des acteurs sociaux et institutionnels du territoire.

La volonté de Pep's Trièves est d'associer ces différents acteurs à la démarche par le biais de subventions, de dons en nature ou d'autres aides financières.



Pour la commune de Mens, l'enjeu est de favoriser un dynamisme de la cuisine professionnelle des Sagnes et de la faire vivre à travers ce rendez-vous hebdomadaire de la cantine. Également, tous les 4^e mardis de chaque mois à travers des ateliers de cuisine animés par Pep's Trièves de 9h à 17h et des interventions de professionnels de l'alimentation de 14h à 15h30.

Le public concerné sont les personnes âgées et jeunes isolées, les bénéficiaires du Collectif d'entraide, les personnes privées durablement d'emploi, les réfugiés hébergés par le CART.

Sur inscription :
accueil@peps-trieves.com / 04 76 34 51 55

LE REPAS DES AÎNÉS

Le CCAS a organisé le repas des aînés de la commune de Mens le 13 janvier à la salle des Sagnes. 90 personnes âgées de 75 ans et plus ont répondu présents.

165 colis avaient été distribués en décembre. Le CCAS avait donné le choix.

Le repas était préparé par le restaurant l'Alezan et Peline Alborghetti a animé la journée comme l'an dernier.



Merci à M. Pierre Suzzarini maire de Mens, M^{me} Frédérique Puissat sénatrice de L'Isère, M^{me} Pascale Simone cheffe de l'autonomie de la maison du département, M^{me} Bono co-présidente de L'ADMR, M. Gavillon président du Siad et M. Abonnenc, président du club Bel-Âge pour leur présence.

Un grand merci aux Membres du CCAS et aux élus pour l'organisation et le service du midi.

FLORENCE LORENZI



À SAVOIR !

Recherche bénévoles,
pour aider à la gestion du site de
compostage de Pré Colombon



Information sur site:
Samedi 10 février à 11 heures
Venez nombreux.se !



LES COULINIÈRES, VOUS CONNAISSEZ ?

« **VENT COULIS** » EST UN AIR QUI PASSE À TRAVERS DES FENTES DE PORTES, DE FENESTRES & DE CLOISONS DANS QUELQUE LIEU FERMÉ. IL EST ORDINAIREMMENT FROID, PERÇANT & DANGEUREUX.

Comme dans d'autres bourgs anciens, il y a à Mens des passages étroits, presque secrets entre certaines maisons ou propriétés. Ce sont des « coulinières ». Nos voisins de La Mure en ont même fait un panneau informatif spécifique.

Où sont-elles ? en voici quelques exemples

Une particularité : la coulinière de l'ancienne gendarmerie (aujourd'hui la pharmacie), fermée sur deux étages par un mur et un portillon. C'est le volet bleu actuellement visible, fermé à clé... !

À quoi pouvaient-elles servir ?

À rien, bien sûr.

Ce sont des séparations indiquant simplement qu'il n'y a pas eu accord entre deux propriétaires : impossibilité de faire porter une construction nouvelle sur un mur existant, débord de toiture, descente de gouttière, ou réel antagonisme ? Mystère ! Et c'est comme tous les problèmes mitoyens : à qui sont-elles ? discussions multiples...

Ce sont souvent les jeunes qui se sont approprié passages secrets, jeux et autres amusements... Il en est de même pour les animaux vagabonds, qui connaissent bien ces raccourcis et cheminements peu fréquentés.

PIERRE SILVESTRE



Temps d'Parents

Le rendez-vous des jeunes enfants et des parents en Trièves

PROGRAMME FÉVRIER 2024

Le Mercredi de 9h30 à 11h30

Venez en famille rencontrer d'autres parents et enfants (0 à 6 ans) pour partager des moments d'échanges, d'activités ou de jeux. (Ateliers parents-enfants)

➤ MERCREDI 7 **Balade de Mixages à l'EPADH et échange de chants et comptines avec les résidents avec Claudine Zimmer.**

Accueil entre 9h30 et 10h à Mixages (salle du bas) puis départ.

➤ MERCREDI 14 **Atelier d'éveil musical avec Laurent Cabané, musicien**

Accueil à partir de 9h30, atelier de 10h à 11h. **Sur réservation**

Contact : tdparents@laposte.net / 07 56 13 64 34

LES SOIRÉES JEUX DE LA LUDOTHÈQUE

« LES DÉS CALÉS » À MENS

Vous avez entre 15 et 105 ans, l'association des Dés Calés relance des soirées jeux une fois par mois à Mens.

Objectif : Créer du lien grâce aux jeux de la ludothèque disponibles sur place, ou ceux amenés par les participant-es ; jouer, faire et se faire plaisir.

ORGANISATION : Une sélection de jeux sera mise à disposition à chaque soirée ; les personnes souhaitant faire découvrir leur jeu préféré sont bienvenues.

MODALITÉS : au-delà d'une soirée « découverte », l'adhésion (10€) à l'association sera demandée afin d'enrichir le fonds de jeux.

Les rendez-vous de la ludothèque à Mens

1 Les mardis
(sauf vacances scolaires)
de 16h30 à 18h
à l'espace culturel.

2 Un dimanche après-midi par-ci par-là...
Prochain rendez-vous:
18 février de 14h à 18h
à l'espace culturel.

3 Le mercredi, Jeu de Go
c'est à partir de 15 ans
de 17h30 à 19h30
au café des sports.

4 Le 4^e vendredi du mois,
entre 18h30 et 23h à l'espace culturel.

Les prochains rendez-vous:
26 janvier 23 février 22 mars 26 avril

Gratuit (adhésion annuelle 10€) - Rens. : ludotheque.trieves@gresille.org

AUCUNE OBLIGATION : ni d'être présent·e régulièrement, ni de rester toute la soirée ; on peut venir juste au début ou à la fin...
Ça vous tente ?

RETENEZ-LES PROCHAINES DATES : 2 février, 23 février, 22 mars et 26 avril, soit le 4^e vendredi de chaque mois, de 18h30 à 23h à l'espace culturel de Mens : RdC accessible pour les personnes à mobilités réduites (PMR) avec point d'eau et sanitaires.

ASSOCIATION DES DÉS CALÉS
LUDOTHEQUE.TRIEVES@GRESILLE.ORG

BIENTÔT DU NOUVEAU POUR LES ASSOS !

À compter du lundi 4 mars, les associations domiciliées à Mens seront accueillies à la T'réseau, 35 place de la mairie, pour relever leur courrier, effectuer leurs photocopies ou encore retirer leurs cartes d'accès aux différentes salles communales. C'est Charlotte Rastello qui deviendra leur interlocutrice pour toute question relative aux réservations de salle ou demandes d'informations les concernant. Son contact : charlotte.rastello@mens.fr – tél : 04.58.20.00.35

L'accueil sera assuré du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Si ce n'est pas déjà fait, pensez à lui transmettre vos attestations d'assurance 2024.

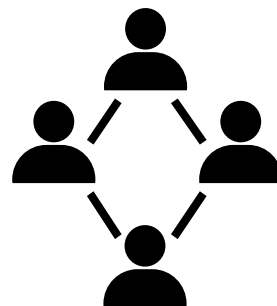
À très bientôt à la T'réseau !

1 JOURNÉE D'ATELIER "Fabrique ton carnet !"
Pour enfants / Ados 6-14 ans

Mercredi 21 février 9h-17h à Cielles
Jeudi 22 février 9h-17h à Mens

1 journée pour découvrir l'univers de la fabrication d'un livre : du dessin à la reliure en passant par l'impression !

Chaque enfant repart avec son carnet personnalisé
60€ la journée, matériel compris
Renseignements et inscription avant le 16 février :
laagraffeuse@gresille.org Margot : 06 51 79 04 61





MIXAGES

ESPACE DE VIE SOCIALE



MENS - ST BAUDILLE ET PIPET - CHÂTEL EN TRIÈVES - CORNILLON - TRÉMINIS - ST JEAN D'HÉRANS - PRÉBOIS - LAVARS
CLELLES - ST MAURICE EN TRIÈVES - CHICHILIANNE - LE PERCY - MONESTIER DU PERCY - LALLEY - ST MARTIN DE CLELLES

Agenda Mixages février 2024

SAMEDI 10 FÉVRIER

RENCONTRE PARENTS D'ADOS

ENTRE 10H ET MIDI À MIXAGES
ORGANISÉ PAR LE SERVICE
ENFANCE JEUNESSE

POUR ÉCHANGER, EN PRENANT UN CAFÉ OU UN THÉ,
SUR VOS RELATIONS AVEC VOS ADOS.
ANIMÉ PAR ELOI EMERY, ANIMATEUR JEUNESSE.
BIENVENUE À TOUS ET TOUTES.
INFOS ET INSCRIPTION AU 06 72 29 64 10.

JEUDI 15 FÉVRIER

LES DANGERS DU DÉMARCHAGE À DOMICILE ST-JEAN-D'HÉRANS

15H À LA MAISON DES ASSOCIATIONS
AVEC LA BRIGADE DE GENDARMERIE
DU TRIÈVES

COMMENT S'EN PROTÉGER,
QUELS SONT LES RECOURS ?
BIENVENUE À TOUTES ET TOUS.
UNE SECONDE RENCONTRE SERA
ORGANISÉE EN MARS À CLELLES.

PERMANENCES AUX HABITANTS ET HABITANTES

ARCHITECTE CONSEIL
sur RDV : 04 76 34 44 29
(sauf pour la commune de Mens :
contacter la mairie)

ADIL (infos liées au logement)
sur RDV : 04 76 53 37 30

AGEDEN (Espace Info Énergie)
sur RDV : 04 76 14 00 10

SOLIHA (Féd. solidaire habitat)
sur RDV : 06 81 22 72 81
(sauf pour la commune de Mens :
contacter la mairie)

CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE
avec un ou une conseillère conjugale
sur RDV : 04 76 81 47 04
ou cpef@ch-lamure.fr

TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE
LONGUE DURÉE
contacter Mixages pour les dates
04 76 34 27 02

ACCUEIL DE LOISIRS 3-11 ANS

du 19 au 23 février et du
26 février au 1er mars

ACCUEIL DES JEUNES 11-17 ANS

du 26 février au 1er mars

SÉJOUR À LYON 11-13 ANS

du 21 au 23 février

Inscriptions :
sur le Portail Familles :
www.cc-trieves.fr
ou par email :
lienfamilles@cdctrieves.fr
ou par téléphone : 04 76 34 46

61 ou

06 45 53 80 64

retrouvez les programmes
sur le site de
la communauté de
communes du Trièves :
www.cc-trieves.fr
onglet "Centres de loisirs".

MERCREDI 22 FÉVRIER

ATELIER CARNAVAL PARENTS/GRANDS-PARENTS ENFANTS/ HABITANTS ET HABITANTES

DE 17H À 19H À MIXAGES
CONSTRUCTION D'UNE ŒUVRE
COLLECTIVE POUR LA
DÉAMBULATION DE LA FÊTE DE
CARNAVAL DE MARS. AVEC
MARIE VAN GYSEL
(PLASTICIENNE).
GRATUIT SUR INSCRIPTION.



CINÉMA À L'AMPHITHÉÂTRE DU COLLÈGE À 18H30 :



ENTRÉE PAR LE PARC
DU CROCODILE

**Dimanche 11 février
Making Of**

*De Cédric Kahn. Avec Denis Podalydès, Jonathan Cohen,
Stefan Crepon. Film français. Comédie. 1h54.*

Simon, réalisateur aguerri, débute le tournage d'un film racontant le combat d'ouvriers pour sauver leur usine. Mais entre les magouilles de son producteur, des acteurs incontrôlables et des techniciens à cran, il est vite dépassé par les événements.

Abandonné par ses financiers, Simon doit affronter un conflit social avec sa propre équipe. Dans ce tournage infernal, son seul allié est le jeune figurant à qui il a confié la réalisation du « making of ».

La séance suivante aura lieu le 25 février.

Pour tout renseignement, consulter le site
www.ecranvagabond.com

Organisé par *Prochaine Sortie*
et *l'Écran Vagabond*
du Trièves

Plein tarif : 4,50€ / Tarif réduit
(enfant et abonnement) : 3,50€
Abonnement : 7€

prochainesortie.mens@gmail.com
06 23 77 25 18

Trièves
Réseau de lecture publique

BIBLIOTHÈQUE DE MENS

HORAIRES D'OUVERTURE

- LUNDI > 16h-19h
- MERCREDI >
9h-12h30 / 14h-18h
- JEUDI > 16h-19h
- SAMEDI > 9h-12h30

Tél. : 04 76 34 60 13
mediatheque.mens@cdctrieves.fr
www.cdctrieves.fr

BIENVENUE DANS
LE MONDE
MERVEILLEUX
DU CINÉMA

MAKING OF
LE MONDE MERVEILLEUX DU CINÉMA

DE CÉDRIC KAHN

AVEC DENIS PODALYDÈS, JONATHAN COHEN, STEFAN CREPON, SOLÈNE AVALOIRE, MARIE-HELÈNE BOUQUET, ANNEE BLAVOIS, VALÉRIE DINZELLI

MAIRIE DE MENS : 04 76 34 61 21
secretariat@mens.fr
<http://www.mairie-de-mens.fr>
Ouverture au public : du lundi au
vendredi de 9h à 12h

DÉCHETTERIE : lundi, mercredi, samedi
de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

MÉDECINS : 04 76 34 65 74

INFIRMIER·ÈRE·S : 04 76 34 61 59

KINÉS :

Maison médicale : 04 76 34 62 30

P. Péchoux : 06 18 05 39 91

Pierra Lejeune : 06 62 89 72 64

DENTISTE : 04 76 34 63 20

PHARMACIE : 04 76 34 61 24

STAD : 04 76 34 67 83

ADMR : 04 76 34 66 67

EHPAD : 04 76 34 80 00

RELAIS PETITE ENFANCE : 06 79 24 97 18

P'TITOUS DU TRIÈVES : 04 76 34 86 98

ÉCOLE MATERNELLE : 04 76 34 60 44

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 04 76 34 60 86

COLLÈGE : 04 76 34 62 02

MAISON DU DÉPARTEMENT

FRANCE SERVICES : 04 80 34 85 00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Pôle de Mens 04 76 34 67 66

OFFICE TOURISME : 04 82 62 63 50

PRESERVONS ET INNOVONS

Jean-Louis GOUTEL, Véronique MENVIELLE-CHABERT, Bernard CHEVALIER.

La Vie Communale
Mairie de Mens

Nous profitons de ce TUM de février pour vous renouveler nos vœux pour cette nouvelle année. Ce deuxième numéro 2024 est également l'occasion de revenir sur les faits marquants de l'année 2023 et d'exprimer nos souhaits 2024 pour les projets de la commune.

Au cours de l'année 2023, nous avons voté favorablement un certain nombre de décisions en particulier liées au projet Petites Villes de Demain car elles vont apporter une plus-value à la commune. Notons par exemple la mise en place du tiers lieu dans les locaux de la trésorerie, l'OPAH, les chantiers de rénovation énergétique. Nous rappelons cependant que nous avons émis des réserves sur le nombre beaucoup trop important d'études réalisées dans le cadre de PVD.

Nous avons exprimé notre opposition sur un certain nombre de sujets qui auront un impact négatif pour notre devenir et nous avons toujours proposé des solutions alternatives. Nous déplorons que notre point de vue n'ait pas été pris en compte ce qui nous a, notamment, conduit à voter contre le budget prévisionnel début 2023.

En effet, le budget 2023 a dû prendre en charge les dépenses liés à la reprise du camping par la commune pour un montant de plus de 600.000 € qui a généré un emprunt supplémentaire, une mobilisation significative de l'autofinancement de la commune et du temps de travail supplémentaire pour les agents communaux. Tout ceci réduit, dans la durée, les capacités d'investissement de Mens. Et ce n'est pas la création d'un budget autonome qui va réduire le coût pour la commune. Dans tous les cas, ce budget devra être équilibré via le budget général en cas de déficit. Aujourd'hui nous ne comprenons toujours pas ce qui a justifié une telle dépense d'argent public pour une activité à caractère commercial.

Nous nous sommes également opposés à la révision du PLU tout en étant favorable à la révision du SPR afin d'adapter les normes de constructions aux conditions actuelles en termes d'économie d'énergie mais aussi de confort des logements. La révision du PLU, outre son coût en études et en temps d'agents, va allonger les délais pour réviser le SPR alors qu'une opération de rénovation des logements vient de démarrer dans le centre bourg.

Nous avons également émis notre opposition à l'augmentation des effectifs d'agents communaux ; car, d'une part, ils avaient déjà évolué dans le cadre du projet Petites Villes de Demain, et d'autre part, nous sommes dans le contexte d'un possible transfert de compétence urbanisme eau et assainissement à la communauté de communes prévu par le législateur et donc d'une diminution des missions dévolues aux agents communaux.

On peut également regretter que les projets décidés avec des plans de financements finalisés sous la mandature de Bernard Coquet ne démarrent qu'en 2024, l'exemple étant la rue de Alpages.

Dans ce contexte où nos avis ne sont pas souvent pris en compte, nous émettons des souhaits pour cette année 2024.

Nous souhaitons bien sûr que la révision des règlements d'urbanisme, en termes de délai comme en termes de contenu, permette de faciliter la rénovation du bourg centre, la réussite de l'OPAH ainsi que la réalisation de la zone artisanale des Appreaux qui est pour nous une priorité au même titre que la facilitation de l'accès aux logements en particulier pour les jeunes actifs et leurs familles. Sur ce point particulier, nous espérons beaucoup de l'aménagement du Pré Colombon que nous entendons suivre avec attention pour répondre de façon pérenne aux besoins des habitants et des entreprises.

Nous continuerons à suivre et à relancer la mairie pour les autres chantiers prioritaires notamment :

- la réouverture de l'auberge de Mens indispensable à la commune pour recevoir en particulier les touristes ou professionnels de passage sur Mens
- les questions d'assainissement pour lesquelles il est indispensable de reprendre les investissements programmés dans un plan pluriannuel par la précédente mandature afin que l'ensemble des habitations de la commune soit relié à un système d'assainissement efficace.

Nous poursuivrons bien sûr notre implication dans le travail communal avec un esprit constructif dans l'intérêt de la commune de Mens et nous relaterons notre action tout au long de l'année 2024.



Toutes les remarques et tous les points de vue* trouveront place sur cette page et contribueront à l'amélioration de notre cadre de vie commun.

* De 100 à 150 mots
1000 caractères maximum (espaces compris) ; non diffamatoires, signés et un minimum argumentés. Tout refus de publication sera signalé et justifié.

LETTRÉ DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MENS

NON AUX FERMETURES DE CLASSES DANS LES ÉCOLES DE MENS ET DU TRIÈVES !

Les parents délégués des écoles maternelle et élémentaire de Mens souhaitent vous informer et vous alerter sur un risque de fermeture d'une classe de maternelle à Mens à la rentrée 2024.

En effet, depuis l'arrivée de M. Patrice Gros au poste de DASEN (directeur académique des services de l'Éducation nationale) de l'Isère, plusieurs écoles du Trièves entendent parler de potentielles réorganisations et fermetures de classes à la rentrée prochaine. Pour l'école maternelle de Mens la fermeture d'une des trois classes est envisagée alors même que les effectifs déclarés par la directrice ne le justifient pas (56 élèves pour la rentrée de septembre 2024). Certaines écoles verraient leurs conditions d'accueil dégradées (jusqu'à 8 niveaux en classe unique, augmentation du nombre d'élèves par classe...).

Ces changements ont pour but de réduire le nombre de postes d'enseignantes dans une logique purement comptable. Ils sont réalisés sans aucune considération pour les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail du personnel scolaire, qui s'en trouveront fortement dégradées.

Nous, parents délégués des écoles de Mens, contestons fermement cette politique de l'Éducation nationale. Nous ne souhaitons pas de fermetures de classe injustifiées, ni dans nos écoles, ni dans les autres écoles du Trièves.

Pour plus d'informations, contacter Sylvain

06 17 94 16 22 ou Elsa 06 16 11 38 87

ou par mail : delegues.parents.mens@gmail.com

LES CHANGEMENTS !

À mon avis il n'y a pas assez de gens qui ont assimilé qu'autrefois, et jusqu'à la fin du 18^e siècle, le Trièves supportait 15 000 habitants. Puis la population a chuté pour atteindre moins de 6 000 habitants vers 1950, suivi par une croissance forte pour atteindre 10 000 âmes maintenant. 4 000 âmes de plus. 70 % de plus en un demi-siècle. C'est énorme.

Alors, pour celles et ceux nés ici autour de 1950 c'est une croissance fulgurante et frappante. En tant qu'un de ces nouveaux arrivés, je comprends bien que, pour eux, l'ajustement n'est pas toujours évident. Mais le changement, nous arrivons à l'accepter : par exemple jusqu'à récemment les cloches à Mens sonnaient toute la nuit. Désormais c'est silence entre 23h et 5h.

Je vois 4 000 âmes de plus comme un atout, mais qui demande des deux côtés le respect mutuel des modes de vie de chacun. C'est tellement positif pour le bâtiment, l'artisanat, l'agriculture, la culture. Nous avons les commerces et services de proximité de qualité : école, collège, EPHAP, maison médicale, informatique. Nous avons Mixages et Granjou qui proposent aussi beaucoup de cours adultes, et c'est avec l'aide des « nouveaux-arrivés » que nous avons sauvé le train Grenoble-Veynes.

Maintenant nos enfants et petits enfants peuvent trouver animations et travail ici ?

IAN JOINER

ABRI À VÉLOS DE LA RUE COUDÉE : IL RESTE DES EMPLACEMENTS DISPONIBLES !

Dans le TUM de janvier, les objectifs et la méthode pour s'inscrire ont été expliqués.

Cet abri s'adresse à des cyclistes du centre bourg en manque de place pour leur vélo.

Voir charte d'utilisation et fiche d'inscription sur le site de la mairie :

<https://www.mairie-de-mens.fr/mobilites/>

S'adresser au secrétariat de mairie.

Décès :
 Mr MORIN GILBERT décédé le 5 janvier 2024
 Mme DELLA TOMASINA MARIA veuve RICCIARDI décédée le 17 janvier 2024
L'équipe municipale adresse ses condoléances aux familles

Être au côté de nos Aînés



Ce vendredi 12 janvier, la fête bat son plein dans le salon de l'Ehpad de Mens, avec la présence du duo *Danse La Vie* proposant leur spectacle de danse à l'ambiance de cabaret !

La plupart des 86 résidents sont aux premières loges, au terme d'une semaine qui aura vu une grande diversité d'activités leur être proposées par l'association *Cueille la Vie*, en soutien et en complément de ce qui est organisé par le service Animation de l'EHPAD

L'association *Cueille La Vie*, créée en 2002, est une association composée uniquement de bénévoles, qui intervient sur les 2 Ehpad de Mens et de Corps.

À raison d'une dizaine de demi-journées par semaine, les bénévoles organisent animations (chasse aux oeufs, loto...), ateliers de dessin et d'écriture, de lecture, ateliers musicaux (grâce à 2 bornes mélo financées par la fondation Mérigot),

Des sorties, organisées par petits groupes d'une dizaine de personnes, permettent aux résidents de prendre le large : pique-niques au bord des lacs de Laffrey ou de Valbonnais, visite de la Maison du Patrimoine à Pellafol...ou simplement dégustation de glaces dans les bistrotts mensois. Des balades en joëlette tirées par des ânes sont initiées avec l'association Apsal.

Des spectacles variés (chant, musique, danse classique ou folklorique) font le bonheur de tous.

Ces interventions sont financées par les cotisations des adhérents, les subventions des collectivités locales et territoriales et le produit d'autres activités : loto en partenariat avec le club du Bel-Âge, marché de Noël fin novembre. Le *Petit journal de l'Obiou*, mensuel, séduit les résidents mais aussi plusieurs familles et membres du personnel.

Tout cela crée des liens très forts entre les bénévoles et résidents, stimule la communication et fait remonter à la surface des souvenirs enfouis.



Envie d'accompagner nos Aînés ? Toute bonne volonté est bienvenue !
 Contacter Roger Billet au 07 76 69 46 16

Permanences à la Mairie sans RDV

- Tous les samedis 9H30 à 11H30

Conseil Municipal

- Le 27/02 à 18h30



UN TEMPS D'ÉCHANGE
 avec les habitant-e-s
 à chaque conseil municipal

MARC MOREAU ET RÉMY BACHER

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES ARTICLES POUR LE TUM DE FÉVRIER : 12/02/24. MERCI DE BIEN RESPECTER CETTE DATE !

ÉCRIRE À : secretariat@mens.fr